

# Communiqué de presse

## **Covid-19 : Les mesures du plan blanc du CHMS**

**Chambéry, le 20 octobre 2020**

En complément du communiqué de presse sur le déclenchement d'un plan blanc territorial de tous les hôpitaux et cliniques de Savoie-Belley, les mesures propres au CHMS sont les suivantes, à compter du 21 octobre 2020, sont les suivantes :

### **Organisation**

- Réactivation bi-hebdomadaire de la cellule de crise
- Prise en charge des patients Covid graves dans les services d'infectiologie, de pneumologie ou de réanimation. Les autres patients Covid+, mais dont la pathologie dominante est autre, sont hospitalisés dans le service correspondant à celle-ci.
- Plan gradué d'augmentation des capacités du service de réanimation de 20 lits à 36 lits

### **Déprogrammations**

- Plan de déprogrammation gradué et ciblé des activités chirurgicales, pour pouvoir libérer des capacités de soins en réanimation. Seules les activités de chirurgie non urgentes et n'entraînant pas de pertes de chance pour les patients seront déprogrammées. La chirurgie du cancer et la chirurgie ambulatoire ne sont pas impactées par les déprogrammations.
- Pas de déprogrammation d'activités médicales ou d'examens (Par. ex. radiologie, consultations spécialisées...)

### **Accès à l'hôpital et visites**

- Restriction des visites dans les services hospitaliers à une personne par jour. Durée de visite limitée à une heure.
- Pour la maternité, seule la visite du conjoint est autorisée, les visites des fratries ne sont plus autorisées.
- Suspension pour 15 jours des visites et des permissions de sorties dans les EHPAD et services de SSR (soins de suite et de réadaptation) du CHMS, reconductible en fonction de l'évolution de l'épidémie.
- Un seul accompagnant pour les personnes venant en consultation
- En ce qui concerne les associations qui font intervenir des bénévoles dans les services, seules celles participant directement aux soins (Ecole à l'hôpital, clowns en pédiatrie,...) peuvent continuer à intervenir, avec l'accord du chef de service.
- La bibliothèque de l'hôpital reste ouverte, tout comme la maison des usagers.
- Pas d'accès des visiteurs médicaux (sauf pour les visites à caractère technique, pour des installations)